

INCONSCIENT ET CULTURE

Sous le signe du clivage

Jean-Claude Maes

Dominique Arnoux

G rard Bayle

Bernard Brusset

Vincent de Coorebyter

 lisabeth Darchis

Isabelle Gernet

Ren  Ka s

Jacques Roisin

DUNOD

| | | |
|--|---|--|
| <p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p> |  | <p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p> |
|--|---|--|

© Dunod, 2015
5 rue Laromiguière, 75005 Paris
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-072048-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES AUTEURS

IX

PREMIÈRE PARTIE

MÉTAPSYCHOLOGIE DU CLIVAGE

| | |
|---|----|
| 1. Docteur conflit, Mister clivage | 3 |
| JEAN-CLAUDE MAES | |
| Petit historique du concept | 4 |
| Le carré sémiotique | 5 |
| L'opposition du lien et du clivage | 6 |
| <i>Le clivage comme Dyade, 8 • Le clivage comme Tout-en-un, 9 • Deux nuances utiles, 10</i> | |
| La première négation : de lien en séparation | 11 |
| <i>L'exemple des nations, 12 • Le clivage comme processus psychique, 12</i> | |
| La seconde négation : de clivage en collage | 14 |
| <i>Une illustration kleinienne : le développement psychique, 15 • Une illustration lacanienne : le clivage du sujet, 17 • Une illustration anthropologique : les rites de passage, 17</i> | |
| Les deixis : l'inclusion et l'exclusion | 18 |
| <i>L'inclusion, 18 • L'exclusion, 20</i> | |
| Les termes complexes : le conflit et la guerre | 21 |
| <i>Le clivage est une opposition qui se donne pour une négation, 22 • La logique de guerre, 23</i> | |
| Conclusion : clivages ou simulacres existentiels | 24 |

| | |
|--|----|
| 2. Les échecs de la fonction synthétique du moi | 27 |
| GÉRARD BAYLE | |
| Clivages et métapsychologie | 27 |
| <i>La déraison de la carte marine face aux écueils de la baie de Westport, 28 • Le fils de M. Preskovitch, 28 • Emprunts de défenses et giclées de clivages, 30 • Il n'y a pas de clivage sans collage, 31</i> | |
| Les missions de la fonction synthétique du moi | 32 |
| <i>D'une facilité de langage à une impureté féconde, 33 • Version linéaire des origines de la fonction synthétique du moi, 34 • Version après-coup de tout ce qui précède, 35 • Épreuve de réalité, discrimination topique, 38</i> | |
| La constitution des clivages | 40 |
| <i>Le clivage fonctionnel, 40 • Clivages structurels, 42 • Conclusion, 44</i> | |

DEUXIÈME PARTIE

POTENTIALISATION DU CLIVAGE

| | |
|---|----|
| 3. Des clivages aux enveloppes psychiques | 47 |
| DOMINIQUE ARNOUX | |
| La violence de l'objet primaire | 50 |
| <i>Le concept d'objet interne, 51 • Freud vs Klein ou pulsion vs objet, 52</i> | |
| Les clivages kleiniens et leur stratégie | 53 |
| <i>Éviter l'ambivalence, 54 • Le Moi rusé, 55</i> | |
| Les enveloppes psychiques | 56 |
| <i>Le concept de contenance, 57 • Le rôle de la peau, 57</i> | |
| Situations cliniques | 58 |
| Conclusion | 61 |
| 4. Vers une topique du corps | 63 |
| ISABELLE GERNET | |
| Corps, clivage et psychosomatique | 64 |
| De la séduction généralisée à la genèse du corps érotique : quel travail de la pensée ? | 67 |
| Les accidents de la séduction | 69 |

| | |
|--|----|
| Topique du clivage, expérience du corps et transmission de la violence | 71 |
| Conclusion | 74 |

TROISIÈME PARTIE

ACTUALISATION DU CLIVAGE

| | |
|--|-----|
| 5. Pour moitié mort et pour moitié vivant plutôt que de disparaître dans le néant | 77 |
| JACQUES ROISIN | |
| La sortie du corps, une expérience inquiétante | 78 |
| Le dédoublement, un clivage fonctionnel | 87 |
| <i>L'instant de la réalisation d'une destruction, 87 • Le temps de l'effraction, 88 • Le moment de la détresse dépassée, 88</i> | |
| Autres formes de clivage de survie | 90 |
| Les dénis de survie | 92 |
| Levée des clivages et dénis de survie | 94 |
| Conclusion : le clivage et la structure du trauma | 95 |
| 6. Transmission et contagion transgénérationnelle du clivage | 97 |
| ÉLISABETH DARCHIS | |
| Le clivage et l'utilisation de l'entourage | 98 |
| <i>Processus interactif pour verrouiller le clivage et effets sur le complice, 98 • Pouvoir attracteur et perversité, 99 • Cas clinique : parentalité clivée et impacts sur les enfants, 100 • Suite clinique : travail familial psychanalytique en postnatal, 103</i> | |
| Les effets du clivage dans les générations | 106 |
| <i>La crypte et les effets fantôme, 106 • Clivage en chaîne de génération en génération : filiation des traumatismes non surmontés, 107</i> | |
| Travail du fantôme et phénomène de « hantise » en périnatalité | 109 |
| Conclusion : le soin psychique aux familles | 112 |

QUATRIÈME PARTIE

RÉALISATION DU CLIVAGE

| | |
|---|-----|
| 7. Clivage et lien en psychanalyse | 117 |
| BERNARD BRUSSET | |
| Métapsychologie du clivage | 117 |
| <i>Les différenciations, 119 • La différenciation originaire, 120</i> | |
| Clinique du clivage | 122 |
| <i>La « schize », 124 • Le clivage dans la perversion, 125 • Le clivage post-traumatique (ou narcissique), 126 • Le clivage du moi comme mécanisme de défense, 127</i> | |
| La limite comme processus | 129 |
| <i>Illustration clinique : le cas de Christine, 130</i> | |
| Conclusions générales | 132 |
| 8. Vers une topique du lien | 135 |
| RENÉ KAËS | |
| Les extensions de la pratique et du champ d'application de la psychanalyse à l'espace interne | 136 |
| <i>Le concept de la réalité psychique inconsciente et son champ d'application, 136 • La découpe, le reste à connaître, 137 • La spéculation, 138 • Le second acte fondateur de la psychanalyse, 139</i> | |
| La pluralité des espaces psychiques | 139 |
| <i>L'espace psychique du groupe, 140 • Le modèle de l'appareil psychique groupal, 141 • L'espace du lien, 143 • L'espace du sujet singulier, 144</i> | |
| Métapsychologie des espaces de réalité psychique | 145 |
| <i>Articulations et interférences : le modèle de l'unité duelle, 145 • Une polytopie, 146 • Des dynamiques interférentes, 147 • L'économie de la gérance réciproque entre les espaces psychiques, 148</i> | |
| Conclusion | 149 |

CINQUIÈME PARTIE

VIRTUALISATION DU CLIVAGE

| | |
|---|-----|
| 9. Clivages et dépassement des clivages en politique | 153 |
| VINCENT DE COOREBYTER | |
| Le modèle alternatif : trois strates rigoureusement successives | 155 |
| <i>La première strate : la prise de conscience d'un déséquilibre, d'une injustice ou d'une menace sur un enjeu majeur, 156 • La deuxième strate : l'auto-organisation de la société civile et son travail idéologique, 157 • La troisième strate : la création de partis politiques, d'abord sur le pôle dominé du clivage, 159</i> | |
| Un nouveau clivage politique : le clivage économie/environnement | 160 |
| <i>Première strate, 160 • Deuxième strate, 162 • Troisième strate, 162</i> | |
| La dynamique des clivages politiques | 163 |
| <i>La dynamique de reproduction, 163 • La dynamique de transformation, 164 • La dynamique de pacification, 166 • Les clivages comme facteur d'intégration, 167</i> | |
| Conclusion | 169 |
| 10. Le clivage thérapeutique : l'exemple des sectes | 171 |
| JEAN-CLAUDE MAES | |
| Introduction : carré sémiotique des espaces psychiques | 172 |
| <i>Premier parcours narratif, 173 • Second parcours narratif, 174 • Un exemple d'articulation des espaces psychiques, 174</i> | |
| Gourou vs adepte | 175 |
| <i>Première étape : la séduction, 176 • Deuxième étape : la destruction, 176 • Troisième étape : l'addiction, 177 • Condition préalable : la complémentarité, 177</i> | |
| Thérapeute vs patient : les simulacres existentiels | 178 |
| <i>La réalisation, 179 • L'actualisation, 179 • La virtualisation, 180 • La potentialisation, 181</i> | |
| Le clivage thérapeutique | 181 |
| Une vignette clinique | 184 |
| Conclusion | 186 |
| BIBLIOGRAPHIE | 189 |

LISTE DES AUTEURS

Sous la direction de :

JEAN-CLAUDE MAES, psychologue, thérapeute familial systémique à Bruxelles.

Auteurs ayant collaboré à l'ouvrage :

DOMINIQUE ARNOUX, psychiatre, psychanalyste à Paris.

GÉRARD BAYLE, psychiatre, psychanalyste, psychodramatiste à Paris.

BERNARD BRUSSET, psychiatre, psychanalyste à Paris.

VINCENT DE COOREBYTER, philosophe, politologue, Université Libre de Bruxelles.

ÉLISABETH DARCHIS, psychologue, thérapeute familiale psychanalytique à Paris.

ISABELLE GERNET, psychologue, maître de conférences, Université Paris-Descartes.

RENÉ KAËS, psychanalyste, professeur honoraire, Université Lumière-Lyon 2.

JACQUES ROISIN, docteur en psychologie, psychanalyste, chargé de cours en criminologie, Université catholique de Louvain..

PARTIE 1

MÉTAPSYCHOLOGIE
DU CLIVAGE

Chapitre 1

DOCTEUR CONFLIT, MISTER CLIVAGE

JEAN-CLAUDE MAES

LA NAISSANCE de cet ouvrage arrive au bout d'une longue grossesse qui n'a pas été sans quelques accès de découragement. Le projet était ambitieux : il s'agissait de faire un premier tour d'horizon d'un champ de recherche dont on a tendance à méconnaître l'étendue, et surtout d'essayer de réduire les clivages conceptuels qui le déchirent. Je ne crois pas exagérer en parlant de clivage, car chaque école avance une définition qu'elle croit universelle alors qu'elle est indéniablement partielle, et tient les autres définitions – tout aussi partielles – dans l'ignorance, voire le mépris. J'ai eu maintes occasions d'en faire les frais, par exemple quand une revue dont je tairai le nom ne s'est pas contentée de refuser un article que je lui proposais mais a accompagné son refus d'une bordée d'insultes : on peut ne pas être d'accord, mais pourquoi réagir de façon si viscérale ? Le plus difficile à faire passer, alors même que c'est un concept freudien, est que l'on trouve du clivage dans toutes les structures de personnalité (Freud, 1938a, p. 78).

Notre titre est évidemment un clin d'œil au fameux *Sous le signe du lien* de B. Cyrulnik (1989). J'ignore comment il l'entendait, mais je donne au mot « signe » sa pleine extension, c'est-à-dire à la fois comme le phénomène observable indiquant « la probabilité de l'existence ou de la vérité d'une chose, qui la manifeste, la démontre ou permet de

la prévoir », le « trait caractéristique d'une personne ou d'une chose permettant de la distinguer » ou encore le support de signification comme en linguistique ou en mathématique. C'est ainsi qu'en sémiotique, le signe est un « objet matériel, perceptible, valant pour une chose autre que lui-même qu'il évoque ou représente à titre de substitut ». Ces définitions du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) ne devant pas nous faire oublier qu'en astrologie, « sous le signe de » signifie « sous l'influence de », par exemple d'une étoile, et au figuré, « sous les auspices de », « dans une atmosphère de », etc.

Je crois depuis longtemps que le psychisme s'organise dans deux continums opposés, d'une part le libidinal « sous le signe du lien », et d'autre part le narcissique « sous le signe du clivage » (Maes, 2001, 2005, etc.). Concernant le second, on invoque habituellement les difficultés rencontrées par les thérapeutes dans l'étude des états-limites et des psychotiques, comme si le premier continuum s'identifiait au névrotique et le second au non-névrotique. Mais P.-C. Racamier et ses disciples nous invitent à penser le lien dans la psychose et le clivage dans la névrose, à réduire le « clivage » des structures pour les concevoir, selon la formule de J. Lacan, comme « nouées ».

PETIT HISTORIQUE DU CONCEPT

Le concept de clivage pourrait sembler bien circonscrit, mais il n'en est rien. D'emblée, on peut déjà remarquer qu'il n'y a pas un clivage mais des clivages : *Bewusstseinspaltung*, *Ichspaltung*, *Splitting of the Object*, etc. D'une acceptation à l'autre, il a connu, dans l'histoire de la psychanalyse, un destin singulier. En 1895, dans *Études sur l'hystérie*, S. Freud et J. Breuer en font une composante de la conversion hystérique. Mais en 1896, dans « Étiologie de l'hystérie », S. Freud revient sur cette hypothèse, il me semble dans le cadre du « clivage » (fondateur) qu'il opère entre l'hypnose et la psychanalyse. Le concept disparaît plus ou moins, pour réapparaître progressivement dans la première, puis la seconde topique : on parlera, plus tard, de « clivage des instances ». En 1918 et 1919, S. Ferenczi exhume la théorie cathartique et l'usage qu'elle faisait du concept de clivage pour fonder sa théorie des névroses traumatiques, qui reste une référence incontournable en victimologie, et semble avoir influencé S. Freud dans une série de textes réunis par les Éditions Payot dans les *Essais de psychanalyse* (1981). Néanmoins, le véritable « retour » du concept de clivage dans sa pensée date de 1927, avec « Le fétichisme ». Le clivage du fétichiste, très différent de ses prédécesseurs, pourrait signer la structure perverse, et beaucoup de

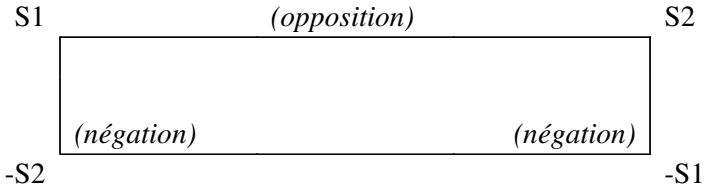
psychanalystes et de psychologues contemporains ont transformé cette théorie en doctrine : le clivage serait caractéristique de la perversion, et par extension des états-limites, mais absent des autres structures de personnalité...

Je n'ai pas cité E. Bleuler (1911) qui pensait le clivage caractéristique de la schizophrénie. Par contre, je reviendrai sur le fait que pour P.-C. Racamier (1995), le clivage est contagieux et concerne donc le fonctionnement interpersonnel et groupal autant que l'intrapsychique. De fait, on trouve un clivage participant à la « collusion » du couple chez A.-M. Nicolò (1990), un « clivage de la famille » chez H. Stierlin (1977), ou encore un « clivage de loyauté » chez I. Boszormenyi-Nagy (1973). Il va de soi qu'il faudra se demander, concernant ces concepts, s'il s'agit de clivages au sens freudien c'est-à-dire métapsychologique du terme, ou de descriptions plus phénoménologiques.

Une dernière date : en 1996, G. Bayle a présenté au « Congrès des psychanalystes de langue française » un rapport sur les clivages dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fit polémique : on en trouve des traces jusque dans les actes du congrès publié dans la pourtant très sérieuse *Revue française de psychanalyse* (Bayle *et al.*, 1996). Proposer une définition générale du clivage, comme je vais tâcher de le faire dans ce premier chapitre, relève donc de la gageure, c'est pourquoi je vais commencer par souligner qu'elle arrive au bout d'un long processus lexicographique : j'ai examiné les définitions freudiennes, ainsi que celles de M. Klein, de J. Lacan, de W. Bion, de P.-C. Racamier, S. Ferenczi, etc. Sans oublier G. Bayle, auquel j'ai confié le chapitre 2. Par ailleurs, je ne me suis pas limité à la psychanalyse, puisque je me suis également tourné vers la géologie et la minéralogie, la sociologie et les sciences politiques, la systémique et la complexité, et bien sûr la sémantique... Mon objectif était de produire quelque chose comme un « plus petit dénominateur commun » qui ne soit pas un consensus mou. Pour y arriver, j'ai fait appel à un outil d'une efficacité barbare : le « carré sémiotique ».

LE CARRÉ SÉMIOTIQUE

Le point de départ de la sémiotique (ou sémantique structurale) c'est l'idée que le sens se construit par disjonction. Le carré sémiotique allie deux types de disjonctions :



Le premier type de disjonction (S1 vs S2 sur le schéma), qualifié d'opposition, est une disjonction de nature plus linguistique que logique, alors que le second (S1 vs -S1 et S2 vs -S2), qualifié de négation, est une disjonction de nature plus logique que linguistique.

Dans le premier cas, celui de l'opposition, la disjonction n'exclut pas qu'il existe un ou plusieurs sens tiers : par exemple, on peut trouver des synonymes au mot « clivage », qui superposés les uns sur les autres, forment autour du mot « clivage » une sorte de halo sémantique. De même, il y aura une sorte de halo sémantique autour du mot « lien » que j'ai choisi d'opposer au clivage. Et comme nous le verrons, il y a un moyen de trouver entre ces deux « halos » quelque chose comme une intersection, voire plusieurs, définissant des degrés.

« Il n'y a pas que le bien et le mal, dit le Chat de Philippe Geluck¹, il y a aussi le moins bien, le pas mal du tout et le pas si mal que ça ». Le Chat a tout à fait raison, la disjonction du bien et du mal n'obéit pas au principe du tiers exclu. On pourrait également évoquer l'opposition du masculin et du féminin : le concept de bisexualité psychique, cher à S. Freud, indique l'existence d'au moins un tiers inclus.

Dans le second cas, celui de la négation, la disjonction est logique dans l'exacte mesure où elle est soumise au principe du tiers exclu. Si on prend l'exemple du singulier et du pluriel dont il sera question sous la plume de R. Kaës, c'est l'un ou l'autre². En conséquence de quoi : 1,1 ou même 1,000001, ce n'est plus le singulier, c'est déjà le pluriel.

L'OPPOSITION DU LIEN ET DU CLIVAGE

Le sens du mot « clivage » peut s'établir par opposition avec le mot « conflit », comme chez G. Bayle, ou par opposition avec le mot « lien », comme chez S. Freud (1938b, p. 284) :

1. Dans un quotidien belge, *Le Soir* du samedi 24 mars 2012.

2. On pourrait imaginer une langue dans laquelle il y aurait plusieurs degrés de pluriel, par exemple le deux (le duel), et le plus de deux, mais en français ce n'est pas le cas.